

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction minime

Val-de-Travers – Buttes – BF 2295 – Rue Donnier 1

Description de l'ouvrage : Installation photovoltaïque

Affectation parcelle : ZAL

Requérant(s) : Thiébaud Jean-Daniel, Rue du Pont 3, 2115 Buttes

Auteur des plans : AR Electricité SA, Messerli Nasko, 2114 Fleurier

SATAC : 118922

Décision spéciale : -

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au 29 juillet 2024.

Val-de-Travers, le 28 juin 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

